

L'école à journée continue ne démarrera pas en 2023 dans le canton de Neuchâtel

Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Val-de-Ruz et La Grande Béroche renoncent à mettre en œuvre leur projet pilote d'école à journée continue à la rentrée d'août 2023. Ces communes attendent un soutien financier plus clair de la part du canton.

Neuchâtel (Canton)

Virginie Giroud

10 nov. 2022, 18:00

Le concept d'école à journée continue inclut également l'accès facilité, pour les élèves, à des activités culturelles et sportives. Ici l'exemple zurichois.

Photo: Keystone

L'école à journée continue ne verra pas le jour à la rentrée d'août 2023 sur sol neuchâtelois.

Les quatre communes qui avaient répondu à l'appel du canton pour lancer des projets pilotes dans plusieurs de leurs collèges, à savoir La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Val-de-Ruz et La Grande Béroche, ne parviendront pas à tenir le calendrier annoncé.

[A LIRE AUSSI: Quatre communes neuchâteloises testeront l'école à journée continue](#)

Principales raisons: le manque de temps pour élaborer des projets solides. Mais surtout l'absence de garanties financières de la part de l'Etat qui, selon certains interlocuteurs, «a lancé l'appel à candidatures et laisse les communes se débrouiller seules».

Coûts importants pour les communes

L'opération Maé, pour Ma journée à l'école, est donc mise en «stand-by», comme l'explique Jean-Claude Brechbühler, conseiller communal de Val-de-Ruz.

Tant que nous ne savons pas quelle sera la participation du canton, nous n'avons pas les moyens d'aller de l'avant.

JEAN-CLAUDE BRECHBÜHLER, CONSEILLER COMMUNAL À VAL-DE-RUZ

«Nous avons bien avancé dans l'élaboration de notre projet pilote, qui couvrira tout le territoire communal. Des groupes de travail se sont réunis, des clubs sportifs ont été contactés. Il nous faut encore trouver des locaux pour les repas de midi, ainsi que du personnel.»

Val-de-Ruz a évalué les coûts supplémentaires à 200 000 francs par an. «Pour l’instant, tant que nous ne savons pas quelle sera la participation du canton, nous n’avons pas les moyens d’aller de l’avant.»

«Projet porteur»

Mais la commune reste dans la course, séduite par les modèles scandinaves et zurichois d’école à journée continue. «C’est un projet porteur pour les familles», assure Jean-Claude Brechbühler.

Le concept de Maé, plébiscité par trois quarts des parents interrogés lors d’un sondage cantonal en 2020, est le suivant: les communes proposent une prise en charge de l’élève sur l’entier de la journée, combinant enseignement, repas de midi, devoirs surveillés et activités extrascolaires en réunissant, sous une seule entité, l’école et le parascolaire.

Les projets pilotes sont soutenus financièrement par la Confédération dans leur phase d’élaboration, jusqu’à fin 2022.

Une «valeur ajoutée» pour la commune

Malgré les retards annoncés, les communes de Neuchâtel et de La Grande Béroche restent convaincues de l’importance de mener leurs projets à terme.

«L’école à journée continue apportera une valeur ajoutée à notre commune», estime Hassan Assumani, conseiller communal à La Grande Béroche. «Nous prévoyons de tester le concept à Bevaix, sur une base volontaire. Mais il est difficile et utopique de donner une date de mise en œuvre tant que les aspects financiers ne sont pas réglés.»

Nombreuses incertitudes

Même discours du côté de la Ville de Neuchâtel, qui prévoyait de déployer son projet dès la rentrée d’août 2023 au Crêt-du-Chêne et à Serrières.

«Des incertitudes concernant le financement, le cadre législatif, l’aménagement de locaux et le potentiel engagement de personnel supplémentaire ne nous permettent pas, dans le temps imparti, d’assurer une mise en œuvre à la rentrée scolaire 2023-2024», indique la commune dans une note envoyée ce jeudi aux parents d’élèves intéressés par le concept.

L’information précise que le projet «pourra être mis en place au plus tôt à la rentrée scolaire 2024-2025».

Zurich avait repoussé d’un an

Ce lundi, une délégation de la Ville de Neuchâtel s’est rendue à Zurich pour poser des questions sur le déploiement de l’école à journée continue dans la commune alémanique.

«Nous sommes revenus avec plein d'énergie et d'entrain pour poursuivre le projet!», s'enthousiasme Nadja Birbaumer, déléguée à la formation et à l'égalité.

La délégation neuchâteloise a également appris que le projet zurichois avait mis quatre ans pour être élaboré et que sa mise en œuvre avait été repoussée d'une année. «Nous avons besoin de temps. Nous n'avons pas le droit à l'échec», conclut Nadja Birbaumer.

Moins d'enthousiasme à La Chaux-de-Fonds

A La Chaux-de-Fonds, en revanche, l'enthousiasme s'effrite: «Nous nous interrogeons: un projet Maé répond-il vraiment à une demande? Après réflexion, ça ne nous semble pas être totalement le cas», selon le conseiller communal Thierry Brechbühler.

Il préfère «développer ce qui existe et fonctionne bien, à savoir le parascolaire, plutôt que de dépenser des sommes conséquentes pour un projet pilote». La Chaux-de-Fonds a donc «mis en pause» Maé, «dans l'attente des réponses de l'Etat».

A noter que La Tène pourrait également élaborer un projet pilote, mais elle vient d'entamer les réflexions à ce sujet.

[A LIRE AUSSI: Pourquoi pas un projet pilote à La Tène?](#)

Montant du canton pour 2023: 824 000 francs

Interrogée sur un éventuel soutien financier du canton à ces nouveaux modèles de scolarisation, la conseillère d'Etat Crystel Graf nous a répondu qu'il était «difficile de chiffrer la participation de l'Etat» tant que les communes ne lui avaient pas présenté des projets aboutis.

Elle a toutefois indiqué qu'un montant total de 824 000 francs serait alloué en 2023 aux communes, mais uniquement pour l'élaboration et l'analyse de leurs projets pilotes.